



# Le Parc Aquatique du Perche

## vers de nouveaux aménagements

**Il a fêté ses 20 ans en juin dernier après avoir accueilli près d'un million et demi de visiteurs tout au long de ces deux décennies. Ce fut d'ailleurs, l'occasion pour lui de se refaire une beauté, ces derniers mois, via les huisseries, le bardage, le pont, la buvette et la terrasse qui offrent désormais un visage tout neuf.**

### **Une structure qui fidélise un grand nombre d'habités**

Il faut dire que le projet de l'époque avait été murement réfléchi, la fermeture de la piscine de La Loupe en 1976 avait laissé un vide que le SIVOM (communes de : Vaupillon, Saint-Maurice-Saint-Germain, Saint-Eliph,

Manou, Fontaine-Simon, Belhomert, Meaucé) voulait absolument combler. Sous l'impulsion de son président par ailleurs maire de Meaucé, (Jacques Morize) un groupe de réflexion pour l'aménagement d'une base de loisirs et d'un bassin d'apprentissage pour la natation est créé. Elle voit le jour en 1989 et est inaugurée en juin 1990. Une commission du SIVOM planche ensuite sur le bassin aquatique, penant 3 ans et aboutit finalement à la construction et l'inauguration d'un projet qui fait fureur en juillet 1994 ( sous la houlette de l'architecte hollandais : Roelof Hendriks. Coût : 5,5 millions €). Le succès de la structure est au rendez- vous à tel point, que l'agrandisse-

ment du site est décidé : la rivière, la grignoterie, les jeux secs, le stockage vestiaire, viennent compléter le premier bassin en 1998.

## Ski nautique et agrandissement extérieur avec une structure gonflable supplémentaire au programme

Le projet comprend une nouvelle structure gonflable installée à l'extérieur qui portera à trois leur nombre ainsi que l'implantation d'un équipement de ski nautique (2015) sur l'étang où la pêche est toujours de mise. Pour l'heure les visiteurs sont de nouveau nombreux dans les bassins puisque dès le début du mois de juin l'on comptait 450 nageurs sur place. Le Parc Aquatique est toujours une attraction privilégiée sur le canton, mais aussi pour les gens de l'extérieur. Aujourd'hui, il compte aussi une population d'habitues : « *Il y a même des gens qui viennent de Chartres depuis des années et qui souhaitent garder leurs habitudes ici, privilégiant cette dimension plus humaine* » expliquait Pauline Guyon en charge du Parc Aquatique.

Une trentaine d'écoles du canton, parmi lesquelles celles de Courville, Saint-Arnoult-des-Bois, Pontgouin s'y rend chaque semaine : « *Nos 8 cours d'aquagym dispensés par deux maîtres nageurs font eux aussi le bonheur de fidèles et nous instaurons une relation privilégiée* ». Frédéric Masson, l'autre responsable de la structure rappelle aussi que, outre les aqua bikes gratuits : « *Le grand bassin offre plusieurs possibilités avec sa partie profonde de 16,50 M de long à direction des nageurs, sa seconde moitié moins profonde est dotée de geysers, d'un grand toboggan. Elle est parfaite pour l'aquagym et les jeux divers dans une eau à 28°. Les plus petits apprécient la rivière, son eau à 30°; les grands y luttent contre les remous et le courant. La petite pataugeoire fait la joie des bébés dès 6 mois. Pour favoriser la détente, le jacuzzi 32°, un sauna et Hammam sont à disposition, ainsi que des transats à l'étage, une piscine à boules etc. qui viennent compléter le tout* ».

Avec 70 000 visiteurs par an, le PAP de Fontaine-Simon compte bien continuer à fidéliser et attirer le monde proposant des tarifs attractifs : soit une entrée adulte à 4,50 € l'été et 4 € l'hiver. Pour tout renseignement : 02.37.81.88.70 ou 02.37.81.88.79.

